Le pouvoir d'achat en Outre-mer en séance plénière du CESE

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 11/10/2023
Saisine liée :
10 préconisations pour le pouvoir d'achat en Outre-mer
Formation de travail liée :
Délégation aux Outre-mer
Chapeau

La « vie chère » est l'une des principales causes de mécontentement exprimées lors de mouvements sociaux depuis de nombreuses années, signe d'un mal-être qui perdure. Malgré une démarche « Oudinot du pouvoir d'achat » organisée par le ministère des Outre-mer à l'automne 2022, une commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur « Le coût de la vie Outre-mer », et un contexte d'inflation élevée, notamment sur les produits alimentaires et de consommation courante, les Outre-mer sont particulièrement touchés.

Corps

Le CESE a souhaité reprendre ce sujet, déjà documenté dans son étude de 2020 "Pouvoir d'achat et cohésion sociale dans les Outre-mer : fractures et opportunités" rapportée par Véronique Biarnaix-Roche et Joël Lobeau, qui avait émis 19 pistes de réflexion qui restent pleinement d'actualité.

Les préconisations de l'avis seront présentées par Véronique Biarnaix-Roche (Groupe CFE-CGC) et Ghislaine Arlie (Groupe des Outre-mer) au nom de la Délégation aux Outre-mer présidée par Eric Leung et en présence de MM. Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise et Johnny Hajjar, député de la Martinique.

La séance est à suivre en direct sur cette page dès 14h

Un décalage des conditions de vie économiques et sociales entre les Outre-mer et la métropole

Avec une population ultra-marine davantage en situation de précarité (chômage élevé, revenus faibles, prix élevés et souvent excessifs), le pouvoir d'achat est particulièrement bas.

Des prix élevés qui grèvent le budget d'une population à faibles revenus

Malgré le « Bouclier qualité-prix » (BQP) de 2012 encore améliorable et plus récemment la démarche « Oudinot du pouvoir d'achat » organisée par le ministère des Outre-mer à l'automne 2022, le contexte d'inflation élevée,

notamment sur les produits alimentaires et de consommation courante impactent au premier chef les Outre-mer. Les prix sont de plus en plus élevés en Outre-mer et les écarts avec l'hexagone se sont accentués en 2022 par rapport à 2015 et 2010. Les prix sont 10 à 15 % plus élevés dans les DROM, et 30 à 40 % plus élevés en Polynésie et Nouvelle Calédonie.

Ces écarts se retrouvent dans tous les secteurs : produits alimentaires, logements, téléphonie, transports... En effet, la crise du pouvoir d'achat est celle d'un modèle économique dans son ensemble. Le problème est multifactoriel : surcoûts liés aux importations ; concentration des principaux importateurs et distributeurs ; taille des marchés locaux ; fiscalité locale assise sur les importations ; manque d'emplois locaux et faiblesse des revenus ; insuffisance des productions locales y compris pour les produits frais

Tous mobilisés pour les Outre-mer

Pour ce projet d'avis, la délégation aux Outre-mer a travaillé en complémentarité avec la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur *Le coût de la vie dans les collectivités territoriales régies par les articles 73 et 74 de la Constitution*, présidée par M. Guillaume Vuilletet, député du Val-d'Oise, et rapportée par M. Johnny Hajjar, député de la Martinique. La délégation a suivi les auditions publiques de la commission d'enquête et mené ses propres auditions en parallèle en veillant à une bonne concordance entre les deux approches.

Ce travail s'inscrit dans la volonté de formuler des préconisations concrètes et d'inspirer les politiques publiques, y compris au niveau national.

Une réflexion pour des propositions opérationnelles

Le CESE souhaite apporter des propositions d'ensemble à cette problématique très systémique. Les 10 préconisations sont formulées dans ce projet d'avis pour orienter les politiques publiques, dont certaines pouvent être immédiatement appliquées dans le cadre du Projet de loi de finances 2024, y compris dans l'hexagone, car des dispositifs comme le Bouclier-qualité-prix peuvent tout à fait être transposés au niveau national.

Dans ce projet d'avis, le CESE a réfléchi aux leviers d'actions possibles, par exemple :

-Economie et emploi : comment dynamiser les marchés de chacun de ces territoires en développant plus la concurrence ? Comment localiser et diversifier davantage la production afin de générer de l'emploi pérenne ?
-Fiscalité : la fiscalité, notamment via l'octroi de mer, est une des pistes qui a été étudiée, en cohérence avec le Comité interministériel des Outre-mer qui s'est tenu le 18 juillet 2023 et qui a annoncé 72 mesures.

Le CESE dévoilera mercredi 11 octobre à 14h ses préconisations pour une économie plus dynamique et durable, véritablement ancrée dans les territoires, et plus respectueuse de son environnement, permettant une hausse du pouvoir d'achat des ultramarins.

Tags :

- consommation
- prix
- production

© - copyright CESE - Mai 2024